



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 095-219500543-20250411-05_2025-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°05

DATE DE LA CONVOCATION 08/04/2025	L'an deux mille vingt cinq Le onze avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes.
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 08/04/2025	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 8 Présents : 6 Absent représenté : 1 Absent : 1 Votants : 7	<u>Etaient présents</u> : Elizabeth DUFOUR - Patricia BAZOT - Isabelle ROBERT - Olivier MAUGER - Olivier FLIGNY <u>Absent représenté</u> : Laurent RONDEAU (pouvoir à Mme DUFOUR) <u>Absent</u> : José MATIAS CARVALHO DE MOURA <u>Secrétaire de séance</u> : Elizabeth DUFOUR Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°05 OBJET : Affectation du résultat	Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L2311-5 disposant que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos est affecté par l'organe délibérant après constatation des résultats définitifs lors du vote du CFU, Considérant qu'il convient d'affecter les résultats comptables dégagés selon les règles de l'instruction comptable M57, Considérant que les résultats comptables obtenus en 2024 sont les suivants, Considérant l'excédent de fonctionnement,

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 13h30 à 19h **Permanence élu** : samedi de 10h à 11h30



Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 095-219500543-20250411-05_2025-DE



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

DELIBERATION

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

Votes :

Contre :

Pour :

AFFECTATION DE RESULTAT

2024

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		144 203,30 €	22 263,76 €			121 939,54 €
Opérations de l'exercice	195 102,92 €	244 454,12 €	163 293,67 €	37 497,56 €	358 396,59 €	281 951,68 €
Totaux	195 102,92 €	388 657,42 €	185 557,43 €	37 497,56 €	358 396,59 €	403 891,22 €
Résultat de clôture (=CA)		193 554,50 €	148 059,87 €			45 494,63 €
Résultat de l'exercice 2024		49 351,20 €		-125 796,11 €		-76 444,91 €

	DEFICIT	EXCEDENT
Résultat de clôture en SI	148 059,87 €	- €

2° Considérant l'excédent de fonctionnement décide d'affecter la somme de 148 059,87 € au compte 1068 Investissement avec émission de titre de recette

45 494,63 € au compte 002 Excédent fonctionnement reporté

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Le conseil **municipal** après en avoir délibéré procède au **vote à main levée** à la demande de la majorité des conseillers :

Décide à l'unanimité d'affecter la somme de 148 059,87 euros au compte 1068 Investissement avec émission de titre de recette, et la somme de 45 494,63 euros compte 002 Excédent fonctionnement reporté.

Arrête à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

CACHET MAIRIE



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 15/04/2025

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Ludovic BAZOT

Le secrétaire de séance,

Elizabeth DUFOUR